

COMPTE RENDU DE RÉUNION DU 5 JUIN 2026 À 18 HEURES

Le dix-huit mai deux-mil-vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Larissa CANU - Maire, Monsieur Christophe CUFFEL – Adjoint au Maire, Madame Anne-Marie DUVÉRÉ – Adjointe au Maire, Madame Stéphanie CUFFEL.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Monsieur Gilles CHAPELLIÈRE, Madame Chantal GROUCHY, Monsieur Laurent MARTIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Anne-Marie DUVÉRÉ.

- Madame le Maire a donné lecture du compte rendu de la dernière réunion de conseil en date du 18 mai 2026. Après lecture, le compte rendu a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

I. DÉLIBÉRATION NOMMANT LES DÉLÉGUÉS AUX ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Vu le décret n° 2026-301 du 21/04/2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté n° DCL/BCE/2026/109 fixant le nombre de délégués à élire,

Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur Christophe CUFFEL, Madame Anne-Marie DUVÉRÉ et Madame Larissa CANU, Madame Stéphanie CUFFEL.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Madame la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué titulaire et des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales.

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ TITULAIRE :

Les candidatures sont les suivantes : Monsieur Christophe CUFFEL.

Après avoir procédé au vote, le dépouillement est effectué, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 4
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 4

Monsieur Christophe CUFFEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS :

✎ Vote du premier suppléant :

Les candidatures sont les suivantes : Madame Larissa CANU.

Après avoir procédé au vote, le dépouillement est effectué, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 4
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 4

Madame Larissa CANU ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de premier délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

✎ Vote du second suppléant :

Les candidatures sont les suivantes : Madame Anne-Marie DUVÉRÉ

Après avoir procédé au vote, le dépouillement est effectué, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 4
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 4

Madame Anne-Marie DUVÉRÉ ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de second délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

✎ Vote du troisième suppléant :

Les candidatures sont les suivantes : Madame Stéphanie CUFFEL

Après avoir procédé au vote, le dépouillement est effectué, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 4
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 4
- Majorité absolue : 4

Madame Stéphanie CUFFEL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de troisième délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

La séance a été levée à 18h30.